

# COMMUNE DE CHANIERES

Séance du 06 mars 2023

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le

ID : 017-211700869-20230306-D2023\_02\_018-DE



Date de convocation : 28/02/2023

Délibération N° 2023/02/018

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

Quorum : 14

OBJET : SOUTIEN DES POPULATIONS DE  
TURQUIE ET DE SYRIE TOUCHEES PAR LES  
SEISMES

L'an deux mille vingt-trois, le six mars à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Eric PANNAUD, Maire.

Présents : PANNAUD Éric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, GRELET Annie, GRAVELLE Jean-Luc, FIAUD Marie Annick, GIRARD Jean-Paul, BERTOT Jacques, adjoints ; PISSIER Gérard, MONTALESCOT Eveline, TUFFET Francine, CARTON Jean-Pierre, CANUS Daniel, CALVO Dominique, GAUDIN Christine, FOURNALES Sandrine, WATTEBLED Stéphane, Le MENI Nadège, GIRAUDEAU Samuel, DAVID Claudia, GUERIN Florian conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : ALIGANT Sylvie pouvoir à MONTALESCOT Eveline, BOTON Monique pouvoir à CARTON Jean-Pierre, SIAUDEAU Michel pouvoir à GIRARD Jean-Paul, MACHEFERT VERDON Graziella pouvoir à TUFFET Francine, MORAUD Laurent pouvoir à GUERIN Florian, LATOUCHE Céline pouvoir à Le MENI Nadège, TREFFANDIER Nathalie pouvoir à WATTEBLED Stéphane.

Secrétaire de séance : GRAVELLE Jean-Luc

Monsieur le Maire expose que face à la tragédie humaine causée par les séismes dévastateurs en Turquie et en Syrie, survenus en février, et faisant état de plus de 45 000 personnes qui ont perdu la vie, l'AMF exprime toute sa solidarité envers les populations touchées.

Elle soutient les actions humanitaires sur le terrain, et notamment les opérations de l'ONG française ACTED, dont elle est partenaire et qui est présente dans la région. Ces opérations visent à apporter une aide humanitaire d'urgence dans les deux pays, par la provision de repas chauds, d'eau et de kits d'abris d'urgence, et en Syrie par l'approvisionnement en eau et en électricité. Les informations sur ces opérations sont disponibles sur ce lien :

<https://www.acted.org/fr/seisme-du-6-fevrier-en-turquie-aidez-nous-a-repondre-aux-besoins-des-populations-affectees/>

Pour la réhabilitation des collectivités ayant subi d'importants dégâts matériels, l'AMF s'associe aux opérations de Cités Unies France et la création d'un fonds de solidarité dédié. Les informations relatives à ces opérations sont accessibles ici :

<https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-de-Cites-Unies-France>

Enfin, l'AMF tient à relayer l'ouverture du FACECO « Turquie – Syrie », le fonds de concours du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui permet aux collectivités territoriales françaises d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.

Aussi, en complémentarité de l'aide internationale qui relève de la compétence de l'Etat, l'AMF invite les communes et intercommunalités qui le souhaitent à apporter une contribution à ces opérations et à participer à l'élan national de solidarité.

Après un débat sur le montant à attribuer et plusieurs propositions de 370€ (7 voix) à 500€ (20 voix), il est proposé de retenir le versement d'une aide de 500€.

Le conseil municipal décide donc de verser 500€ pour venir en soutien aux populations touchées par le séisme.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits  
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Éric PANNAUD



MAIRIE DE CHAVIERS  
(Charente-Maritime)

Le secrétaire de Séance

Jean-Luc GRAVELLE



Acte rendu exécutoire après  
dépôt en sous-préfecture et  
publication ou notification le